

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2026 au titre des données 2025

Informations déclarant

Nom Prénom	SORTON SOPHIE
Adresse email	s.sorton@beltrame-group.com

Informations entreprise/UES

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 251 à 999 inclus
Raison sociale	LAMINES MARCHANDS EUROPEENS - LME
Siren	568801013
Code NAF	24.10Z - Sidérurgie
Adresse	2 RUE EMILE ZOLA 59125 TRITH-SAINT-LEGER

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2025
Date de fin de la période de référence	31/12/2025
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	466

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en %	1.7
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus	38

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions)

Résultat final en %	5.8
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus	5

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2026 au titre des données 2025

Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions

Résultat final en %	5.4
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus	5

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité	Absence d'augmentations salariales pendant la durée du ou des congés maternité (ou d'adoption)
----------------------------	---

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	2
Sexe des salariés sur-représentés	Hommes
Nombre de points obtenus	5

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus	53
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	85
Résultat final sur 100 points	62
Mesures de correction prévues	Mesures envisagées

Publication des résultats obtenus

Date de publication	01/03/2026
Modalités de communication auprès des salariés	
Communication interne via réseau social d'entreprise	

Objectifs de progression et mesures de correction

Objectif Indicateur écart de rémunération

À définir

**Objectif Indicateur écart de taux d'augmentations
individuelles (hors promotions)**

À définir

Objectif Indicateur écart de taux de promotions

À définir

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

À définir

Date de publication des objectifs

À définir

Date de publication des mesures de correction

À définir

Modalités de communication auprès des salariés

À définir